



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



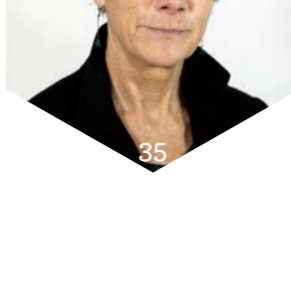
14



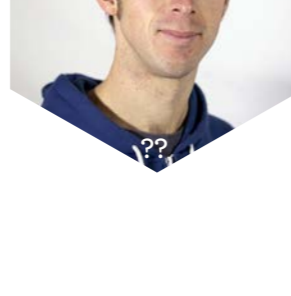
15



16



17



18



19



20

1. Lucile SCHMID 51 ans – Économiste
2. Guillaume MOUCHEROUD 38 ans – Ingénieur médical
3. Bénédicte GOUSSAULT 67 ans – Sociologue
4. Pierre TOULOUSE 58 ans – Ingénieur mobilité
5. Claire PAPY 72 ans – Professeure
6. Marc LIPINSKI 60 ans – Directeur de recherche
7. Valérie DEFLANDRE 54 ans – Consultante qualité
8. Pierre VINANT 45 ans – Informaticien
9. Catherine NAVIAUX 60 ans – Ingénieure
10. Jean Pierre VERNERET 68 ans – Professeur
11. Suzanne AUGER 64 ans – Retraitée
12. Sébastien POULAIN 33 ans – Doctorant
13. Corinne MALHERBE 52 ans – Directrice d'école
14. Louis RENGERINCK 28 ans – Étudiant
15. Aurélie ZALUSKI 36 ans – Psychomotricienne
16. Jean-Luc LUYSSSEN 52 ans – Photographe
17. Marlène DUGUET 57 ans – Bridgeuse de compétition
18. Thomas DURRMEYER 32 ans – Régisseur
19. Josette CERSON 64 ans – Cadre ministérielle
20. Nicolas OBAM 33 ans – Agent de sécurité
21. Héloïse COURTY 35 ans – Directrice de médiathèque
22. Thomas DELAFARGUE 34 ans – Fonctionnaire
23. Stéphanie BACQUERE 35 ans – Cheffe d'entreprise
24. François PAPPY 76 ans – Agronome
25. Françoise REDOLFI 51 ans – Navigante
26. Sylvain TOULOUSE 23 ans – Étudiant
27. Salwa ROBIN 47 ans – Géographe
28. Gabriel ANDIVERO 55 ans – Artiste peintre
29. Liliane BIGOT 46 ans – Professeure des écoles
30. Paolo CASAGRANDE 61 ans – Agronome
31. Anne-Carole COUZON 28 ans – Costumière
32. Richard BRODA 63 ans – Psychiatre
33. Sophie AUBIN 36 ans – Gestionnaire des connaissances
34. Marc BAGNOLI 49 ans – Cadre bancaire
35. Claire MARTIN GOUSSET 61 ans – Enseignante

VANVES DANS LA FUTURE METROPOLE

Parmi les conseillers municipaux élus ce printemps, certains siégeront au conseil de notre communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO). Nous continuerons à rendre compte, comme nous l'avons fait depuis 2008 (www.vanvesecologie-lesverts.fr), de ce qui s'y décide dans une grande opacité. Mais dès le 1^{er} janvier 2016, la mise en place de la Métropole du Grand Paris modifiera profondément

l'organisation institutionnelle actuelle. Nul ne sait ce que deviendront les compétences et les services de GPSO. Les relations avec toutes les communes avoisinantes seront à réexaminer. Pour nous, il sera important d'interagir étroitement avec toutes nos voisines et donc aussi avec Paris, Malakoff, Clamart, pour plus de solidarité, d'équité et de démocratie dans la métropole.

VOUS POURREZ NOUS RENCONTRER

le samedi 15 mars
de 18h à 20h30
à l'école primaire Marceau

Des courts métrages seront projetés pour illustrer ce que nous proposons et qui a déjà été réalisé ailleurs.

La rencontre se terminera par un moment bio-convivial.

PROCURATIONS

Vous êtes absent ou ne pourrez pas vous déplacer pour voter le 23 mars prochain ? Vous pouvez établir une procuration au nom d'un autre électeur inscrit sur la liste électorale de Vanves (y compris dans un autre bureau). Si vous n'en connaissez pas, contactez-nous par email, nous vous proposerons des porteurs de voix. La démarche à accomplir est simple et rapide en se présentant soit au Tribunal de Grande Instance, 34 rue Antoine Fratacci, soit au commissariat de police, 28 rue Raymond Marcheron, muni d'une pièce d'identité et d'une déclaration sur l'honneur précisant la raison de votre absence. Vous aurez à donner le nom et l'adresse postale de la personne que vous mandatez pour voter à votre place.

Parce que nous souhaitons être exemplaires et donc économes, notre campagne est réalisée avec un budget largement inférieur au plafond de ce que l'État rembourse aux listes ayant recueilli plus de 5% des suffrages. Ce sont les sympathisants qui préfinancent la campagne. La meilleure façon de nous soutenir, c'est de nous apporter votre vote et de faire voter autour de vous pour la liste Vanves en transitionS.

Compléter vos informations ? Mieux nous connaître ? Faire des suggestions ? Nous soutenir ? Une adresse :

www.vanves.ecologie2014.fr

Vous pouvez aussi nous contacter par email à vanvesentransitions@gmail.com ou en écrivant à VAC 2014, chez Suzanne Auger, 23 rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves.

VERTS ASSOCIATIFS ET CITOYENS
ÉLECTIONS MUNICIPALES – 23 ET 30 MARS 2014

Vanves en transitionS

Chers citoyennes et citoyens de Vanves,

Le monde change, vite, la politique pas assez. Beaucoup d'entre vous souhaitent transformer la manière dont se prennent les décisions, donner plus d'importance à l'écologie dans notre vie quotidienne, définir un vrai projet pour transformer notre ville en regardant vers l'avenir. C'est dans cette perspective que nous avons construit l'approche de « Vanves en transitionS ». TransitionS avec un « S » car elles sont multiples : sociale, écologique, économique, énergétique et elles ont déjà commencé.

Notre projet pour 2014-2020 se fonde sur les valeurs et les orientations que nous, écologistes et citoyens engagés, portons depuis 2001 sous l'étiquette Verts, Associatifs et Citoyens. Il s'appuie sur l'expérience acquise par nos élus : à Vanves depuis 2001, au conseil régional d'Île-de-France depuis 2004.

Vous ne trouverez pas ici un programme « clés en mains ». Le contexte ne s'y prête pas. La création de la Métropole du Grand Paris va modifier profondément l'organisation de l'Île-de-France. Ainsi les ressources financières de Vanves dans le futur proche ne peuvent être déterminées avec certitude.

Surtout nous souhaitons développer une démarche différente : l'innovation sera au cœur de notre action et de nos méthodes. Avec la contribution de tous les habitants qui le souhaitent et des services municipaux, nos propositions seront débattues et expérimentées avant d'être mises en œuvre. Parcourez notre site pour découvrir les exemples de ce que pourrait être Vanves en 2020.

Élus, nous aurons pour objectif de faire de Vanves une ville où les questions environnementales, sociales, culturelles, éducatives, économiques sont traitées comme un tout.

Les contraintes, réelles, ne doivent pas entraver mais stimuler la créativité de toutes et tous.

Donnons des l à notre ville !

Lucile Schmid, Guillaume Moucheroud, Bénédicte Goussault, Pierre Toulouse, Claire Papy et tous les candidats de la liste « Vanves en transitionS »



www.vanves.ecologie2014.fr



SE LOGER ÉCONOME

À Vanves comme ailleurs, l'accès à un logement social relève du parcours du combattant et la plupart des logements existants sont des passoires énergétiques.

Pour lutter contre la pénurie, nous favoriserons l'accès du foncier vanvéen aux bailleurs sociaux et Vanves sera présente et active dans tous les offices disposant de logements sociaux dans la commune. Pour éviter le clientélisme, la procédure d'attribution obéira à des critères affichés de façon transparente sur le site internet de la mairie. Contre la précarité énergétique, un service au sein de la mairie diffusera toutes les informations pour convaincre les propriétaires et les copropriétés de faire réaliser par des entreprises certifiées, locales de préférence, les travaux pertinents d'isolation et de rénovation.

En 2020, une Commission des programmes immobiliers fonctionnera régulièrement. Cette commission comprendra des élus de la majorité et de l'opposition, des représentants des associations, de professionnels et d'habitants concernés. Elle travaillera en lien avec les bailleurs sociaux et les promoteurs intéressés. Dans la ville, un Plan climat énergie résolu aura permis de réduire de façon très notable la consommation d'énergies fossiles et les émissions de carbone liées à l'habitat. La mairie assurera une veille sur la vacuité et la disponibilité des logements existants et sur les potentiels d'évolution de la ville dans une perspective d'urbanisme écologique. Par l'utilisation de dispositifs appropriés, des dizaines de logements dégradés auront été réhabilités et remis dans le circuit locatif.

SE DÉPLACER MALIN

À Vanves comme ailleurs, la qualité de vie est dégradée par le bruit et la pollution de la circulation. Pourtant, la ville se parcourt facilement à pied ou à vélo. Diminuer le trafic rendra Vanves meilleure à vivre : air moins pollué; bruit diminué; piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes en plus grande sécurité; commerces plus accessibles. Une évolution positive pour la santé de chacun.

En 2020, un Plan de déplacements aura été élaboré, en concertation entre la mairie et les commerçants et entreprises locales, les familles, les écoles, les associations de personnes handicapées... réunis autour de professionnels

dans un Comité de projet. Les zones de rencontre (20 km/h maximum) auront été multipliées. En coordination avec les communes voisines, le trafic automobile s'écoulera sur une seule voie à sens unique sur les rues J. Bleuzen et R. Marcheron. L'espace dédié aux piétons et aux cyclistes aura été élargi d'autant. Nombre de livraisons seront effectuées à triporteur ou à vélo. Plutôt qu'une navette à itinéraire et horaire fixes, une offre de déplacements à la demande pour des trajets locaux - marché, stade, conservatoire, médiathèque... - aura été mis en place. Des collectifs de parents seront soutenus par la mairie pour des accompagnements groupés à pied des enfants vers les écoles.



Proposition de sens unique dans les rues Jean Bleuzen et Raymond Marcheron pour limiter le trafic automobile dans le centre de Vanves

JOUER COLLECTIF

À Vanves comme trop souvent ailleurs, la démocratie locale est défaillante. En mairie, les conseils municipaux ne font qu'entériner des décisions déjà prises et l'opposition n'a aucun pouvoir. Du coup, les habitants ne se sentent pas concernés.

En 2020, la démocratie locale aura clairement progressé donnant un rôle à l'opposition et aux habitants dans les décisions. Lors de chaque conseil municipal, un temps est réservé pour permettre aux habitants de lancer un débat avec les élus. Le compte-rendu de ces débats citoyens est annexé à celui du conseil municipal, accessible sur internet. Une commission municipale est présidée par un élu de l'opposition. Dans les différents quartiers, des projets d'initiative citoyenne sont soutenus par la municipalité et reçoivent une aide financière et matérielle.

Donnons des *l* à notre ville !

PORTER DES PROJETS INNOVANTS EN S'APPUYANT SUR LES COMPÉTENCES DES HABITANTS : VOILÀ NOTRE PARI POUR CONSTRUIRE LA VANVES DE 2020 !

Notre équipe est diverse par ses compétences et ses parcours. Nous sommes contre le cumul des mandats et luttons contre les conflits d'intérêts. Il faut modifier en profondeur les pratiques politiques locales :

- par une vraie concertation avec les habitants dans tous les domaines de la vie de la ville, c'est-à-dire se donner le temps d'informer et d'écouter,
- par le soutien aux initiatives associatives,
- par une coopération plus active entre les services municipaux, les associations et les élus : mise en réseau, expérimentations, partage d'expérience (monnaie locale comme à Toulouse, troc de services...)

Nous serons attentifs aux innovations ailleurs, en France et en Europe.

Voici quelques exemples... mais tout n'est pas en vitrine, n'hésitez pas à demander sur notre site ce que vous ne trouvez pas ici.

www.vanves.ecologie2014.fr

GRANDIR ET VIVRE ÉPANOUÏ

À Vanves comme ailleurs, beaucoup d'inégalités se créent ou se reproduisent dès la petite enfance. Les contraintes de la vie urbaine et les nouvelles organisations familiales incitent à proposer un meilleur accompagnement des familles et offrir des espaces pour se ressourcer, se retrouver, réfléchir et partager des moments conviviaux. La formation des intervenants, l'implication des parents, la mise en place de projets pédagogiques ambitieux sont les moyens concrets de donner à chaque enfant la chance d'une vie épanouie.

Nous nous appuyerons sur le dialogue, le partage des expériences entre les institutions publiques, les assistantes maternelles agréées, les jardins d'enfants, les crèches associatives. Une assistance administrative et juridique sera mise à disposition par la mairie.

En 2020, une Maison des familles aura vu le jour à Vanves. Lieu de rencontres et d'échanges entre professionnels et usagers, source d'informations pour tous les âges de la vie, de la prime enfance aux seniors, elle fonctionnera en réseau avec les services municipaux et les professionnels. Les personnes âgées dépendantes ainsi que leurs proches feront aussi l'objet d'une attention particulière.

STIMULER L'EMPLOÏ

À Vanves comme ailleurs, les perspectives d'emploi sont problématiques, en particulier pour les jeunes. Pourtant, le potentiel est grand autour des entreprises de l'économie numérique, des filières de l'audiovisuel, de l'édition, des services innovants.

En 2020, un accent important aura été mis sur les secteurs de l'économie sociale et solidaire et l'emploi local aura augmenté à Vanves, selon la stratégie élaborée lors des Etats généraux de l'économie locale organisés par la nouvelle équipe municipale. Les entreprises déjà installées à Vanves, les responsables

associatifs et ceux des missions locales pour l'emploi seront les acteurs de cette nouvelle politique qui doit permettre aux entrepreneurs installés à Vanves de se rencontrer, créer des réseaux, profiter de la dynamique impulsée par GPSO et la Métropole.

Les dispositifs d'emplois aidés existants dans le cadre des politiques publiques nationales auront été déployés et complétés localement. Les métiers de la rénovation énergétique des bâtiments, les activités de services aux personnes, en particulier pour le maintien à domicile, auront été particulièrement ciblés.

TRIER ET RECYCLER ECOLO

À Vanves comme ailleurs, les taxes d'enlèvement des ordures ménagères continuent d'augmenter. Avec l'obsolescence programmée de nombreux objets, le gaspillage des ressources s'accroît.

En 2020, grâce aux efforts conjugués de la municipalité, des associations et d'ambassadeurs tri et recyclage », le tri a pris une grande ampleur dans les supermarchés et les autres commerces comme chez les particuliers. L'informa-

tion sur les modalités de tri est constamment réactualisée. La transformation des matières organiques en compost est organisée sous la responsabilité des jardiniers municipaux. Dans des « ressourceries » créées en concertation avec les communes voisines et alimentées par toute la population, les habitants, les associations, les entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire viennent récupérer des objets et du matériel qu'ils recyclent pour une nouvelle utilisation.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

À Vanves comme ailleurs, la société change. Plus diverse, elle est traversée de nouvelles inégalités, et confrontée aux défis d'aujourd'hui : allongement de la vie, coexistence des cultures et des religions, incertitudes économiques et écologiques.

Mieux vivre ensemble à Vanves, c'est donner une place à chacun dans le respect des différences, la garantie de l'égalité d'accès aux droits, et le partage de valeurs de solidarité et d'harmonie entre tous les Vanvéens, quelle que soit leur génération. Au-delà des mesures particulières, cela signifie que l'ensemble du projet de ville sera discuté et amélioré avec les habitants.

En 2020, les étrangers auront le droit de vote aux élections locales. Dès 2015, nous organiserons une votation citoyenne comme cela s'est déjà fait dans plusieurs grandes villes, pour marquer notre choix pour cet engagement trop longtemps reporté. L'implication civique des jeunes générations dans la ville sera favorisée autour des projets qui leur tiennent à cœur (service civique, applications numériques, solidarités, voyages, lien avec d'autres cultures), et ces projets bénéficieront d'un budget spécifique. L'accès à la santé de tous fera l'objet d'une attention particulière, en mettant l'accent sur les familles et les personnes les plus fragiles, et en développant des actions de prévention et de suivi particulier de certains publics par un réseau associant professionnels de santé, services municipaux et associations.

En 2020 enfin, dans le respect du principe de laïcité, tous les fidèles pratiquant une religion à Vanves auront accès à un lieu de culte.



SE NOURRIR SAIN

À Vanves comme ailleurs dans la métropole, les relations avec la nature et les paysans sont réduits à presque rien. Améliorer l'alimentation dans les écoles, créer des liens avec des agriculteurs péri-urbains, installer des jardins et étendre les espaces naturels feront progresser la biodiversité, la santé, et la qualité de vie des Vanvéens.

En 2020, plusieurs jardins partagés accessibles à tous les volontaires comme aux écoliers auront été installés dans tous les quartiers. Ils seront fertilisés par des composts produits de façon organisée dans des lieux répartis dans la commune. Le Comité des utilisateurs de la restauration collective qui regroupe élus, services municipaux, représentants des parents d'élèves et des entreprises locales intéressées aura étudié la réouverture d'une cuisine centrale, éventuellement mutualisée avec les communes voisines. De jeunes paysans aidés par Vanves à s'installer dans des communes rurales de l'Île-de-France seront appelés à lui fournir des produits bios et locaux, en lien avec les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) locales. Grâce à ces liens, des visites régulières aux fermes prolongeront les classes nature et permettront aux jeunes Vanvéens et à leurs familles de se familiariser avec les végétaux, les animaux, la nature.

